

Gestionnaire en charge de l'accompagnement des étudiants en situation de handicap

Offre d'emploi d'Université de Paris,
Direction Vie de Campus / Pôle handicap étudiant

REJOINDRE UNIVERSITÉ DE PARIS

Cadre de l'offre d'emploi

Catégorie B, BAP J, Corps ITRF/AENES

Emploi-type REFERENS

J4C42 - Technicien-ne en gestion administrative

Durée du contrat (si poste ouvert aux contractuels)

1 an

Date de la publication

04/06/2020

Date souhaitée de prise de fonction

01/09/2020

Localisation du poste

Relais Odéon
12 rue de l'école de médecine
75006 Paris

Contact

handicap.etudiant@u-paris.fr

Issue du rapprochement des Universités Paris Descartes et Paris Diderot et intégrant l'Institut de physique du globe de Paris, cette nouvelle université propose pour la première fois sur le territoire parisien, une offre de formation pluridisciplinaire des plus complètes et des plus ambitieuses en recherche, tout en ayant un fort rayonnement international.

Présente sur plus de 20 sites, dont 11 à Paris, 7 en Ile de France, et 3 en outre-mer, l'Université de Paris vous attend avec plus de 200 métiers et de vastes perspectives de parcours professionnels. En tant qu'employeur responsable, elle s'engage à favoriser la qualité de vie au travail, l'inclusion professionnelle et l'innovation individuelle et collective.

RÉSUMÉ DU POSTE

Le gestionnaire en charge de l'accompagnement des étudiants en situation de handicap met en place l'accueil, l'information et l'accompagnement des étudiants en assurant la coordination entre les différents acteurs et partenaires de la formation et de la vie universitaire.

PRÉSENTATION DE LA DIRECTION VIE DE CAMPUS

Sport, culture, action sociale, vie associative : Université de Paris offre à ses étudiants et personnels un cadre de vie dynamique et enrichissant, propice à l'engagement et l'épanouissement de chacun. A Université de Paris, tout est mis en œuvre pour que les étudiants deviennent des acteurs de la société civile et des citoyens.

Missions du pôle handicap étudiant

La mise en œuvre de la loi N°2005-102 du 11 février 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » dans sa dimension d'accueil et d'accompagnement des étudiants, est pilotée à Université Paris par le pôle handicap étudiant. Le pôle handicap étudiant est rattaché à la direction Vie de Campus. Il se compose d'une direction, de deux relais, un sur le site Odéon et un sur le campus des Grands-Moulins, et d'une cellule technique. Le pôle handicap est chargé d'accompagner les étudiants en situation de handicap (plus de 1000 étudiants sont accompagnés chaque année) et de mettre en place les aménagements pédagogiques, techniques et humains nécessaires au bon déroulement du cursus et d'apporter un suivi personnalisé. Dans cet objectif, le pôle travaille en concertation avec l'étudiant et avec l'ensemble des acteurs internes ou externes à l'Université dans les champs pédagogique, médical, social et familial.

MISSIONS ET ACTIVITÉS

Missions du poste

Sous l'autorité de la responsable du pôle, le gestionnaire en charge de l'accompagnement des étudiants en situation de handicap met en place l'accueil, l'information et l'accompagnement des étudiants en assurant la coordination entre les différents acteurs et partenaires de la formation et de la vie universitaire. Il définit les besoins en aménagement de l'étudiant soumis dans un deuxième temps à la validation d'un médecin du SIUMPPS. Il assure la mise en œuvre des aménagements et le suivi individuel des étudiants en collaboration avec l'équipe plurielle qui réunit les personnes nécessaires à une prise de décision en fonction de la situation à étudier (service inter universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé, équipes pédagogiques, établissements médicaux-socio, famille, etc.).

Encadrement

Pas d'encadrement.

Activités principales

- Conduire des entretiens individuels des étudiants en situation de handicap afin d'évaluer les besoins de compensation.
- Solliciter l'équipe plurielle pour élaborer et proposer le plan d'accompagnement de l'étudiant en situation de handicap (PAEH).
- S'assurer de la mise en place des aménagements d'études et d'examens en lien avec les équipes pédagogiques.
- Mettre en place le suivi de l'étudiant lors d'entretiens réguliers.
- Accueillir et informer le public et les partenaires
- Participer aux événements et aux projets de la communauté universitaire et du pôle handicap étudiant (journée porte ouverte, journées de sensibilisation, etc.)

Astreintes et condition d'exercice

Contraintes horaires certains soirs et certains samedis.

PROFIL RECHERCHÉ

Compétences et aptitudes professionnelles requises

Connaissances :

- Connaissances du domaine (handicap)
- Connaissance du fonctionnement de l'Université

Savoir-faire :

- Utiliser les différents outils bureautiques et numérique
- Sens de l'organisation
- Travailler en équipe
- Sens de l'écoute

Savoir-être :

- Adapter son comportement aux différents types de public
- Sens relationnel
- Réactivité
- Discrétion et confidentialité

Outils spécifiques à l'activité

- Maîtrise du pack office
- Maîtrise de l'outil informatique

Formation et expérience nécessaires

Une expérience dans le domaine du handicap serait un plus.

MODALITES DE CANDIDATURE

Poste ouvert aux agents non titulaires.

Pour proposer votre candidature, envoyez votre dossier complet (CV et lettre de motivation) par mail à handicap.etudiant@u-paris.fr